

19
Septembre
2026

Trail
ton

Château

CORBIGNY - NIÈVRE

Règlement Trail ton Château 2026

Article 1 : Contexte

L'association Trail Evasion Corbigny by Morvan Oxygène organise le samedi 20 septembre 2025 à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine un trail dénommé « Trail ton Chateau » qui va mêler le sport de pleine nature et la découverte du Patrimoine.

« Trail ton château » est avant tout une course à dossard au départ de l'Abbaye de Corbigny qui va relier au travers des chemins ruraux différents édifice notables du territoire. Les participants auront le choix entre 4 boucles (8, 16, 24, 34) sans difficulté particulière et accessibles à tous.

« Des châteaux, toujours des châteaux et encore des châteaux »

Deux rando-dégustations (8km et 16km) sont également proposées afin de permettre au plus grand nombre de découvrir les lieux, notre terroir et les chemins de notre ruralités.

Enfin, afin de s'adresser aux plus jeunes, deux parcours trail pour enfant sera organisé autour de l'Abbaye afin de sensibiliser de manière ludique à notre patrimoine

Tout au long de la journée, venez encourager votre proche et profiter en famille des différentes activités proposées à l'Abbaye de Corbigny (buvette, restauration morvandelle, musique, expositions, visites insolites...) .

Article 2 : Déroulement des épreuves

4 boucles de trail au départ de l'Abbaye de Corbigny

✓ **Boucle 1** : 8km avec 140 mètres de dénivelé positif

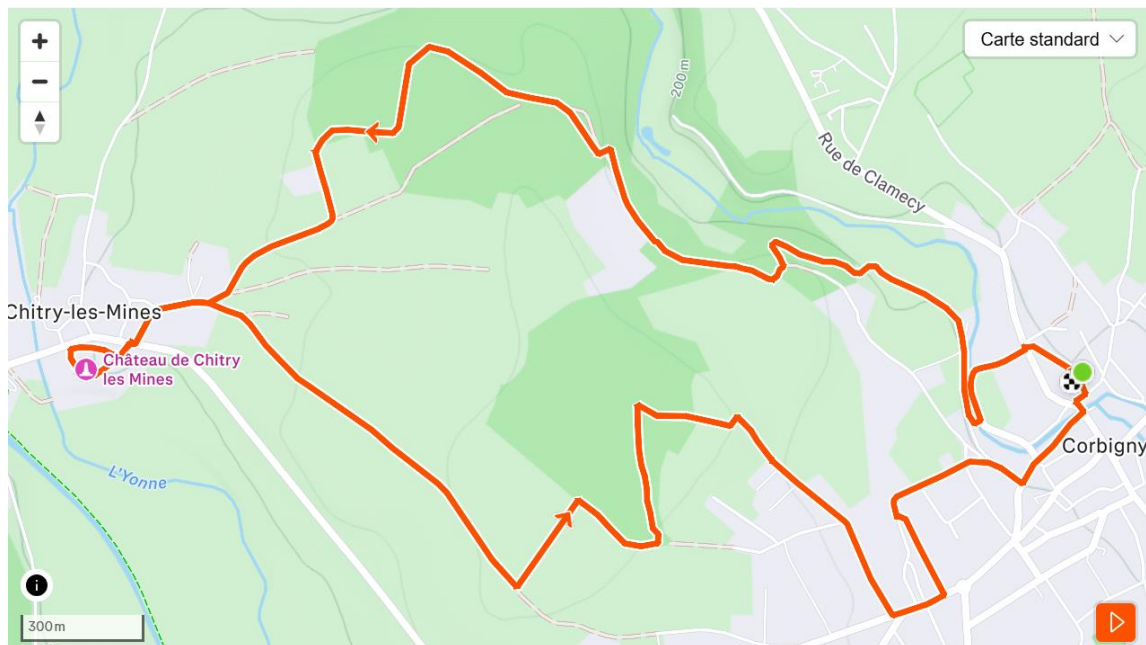
Départ : 10 heures

Ravitaillement :

- un point d'eau

- un ravitaillement « liquide/solide » à l'arrivée

- Pas de barrière horaire

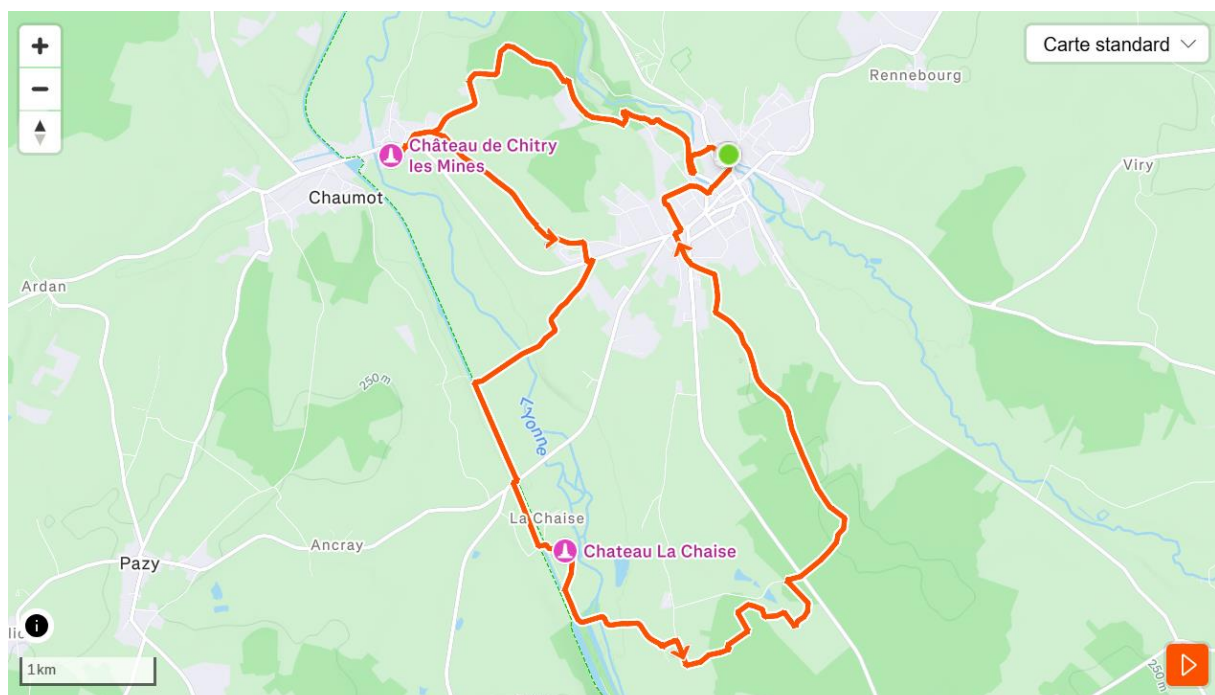


✓ **Boucle 2** : 16km avec 220 mètres de dénivelé positif

Départ : 9 heures 30

Ravitaillement :

- un point d'eau
- un ravitaillement « liquide/solide »
- un ravitaillement « liquide/solide » à l'arrivée
- Pas de barrière horaire

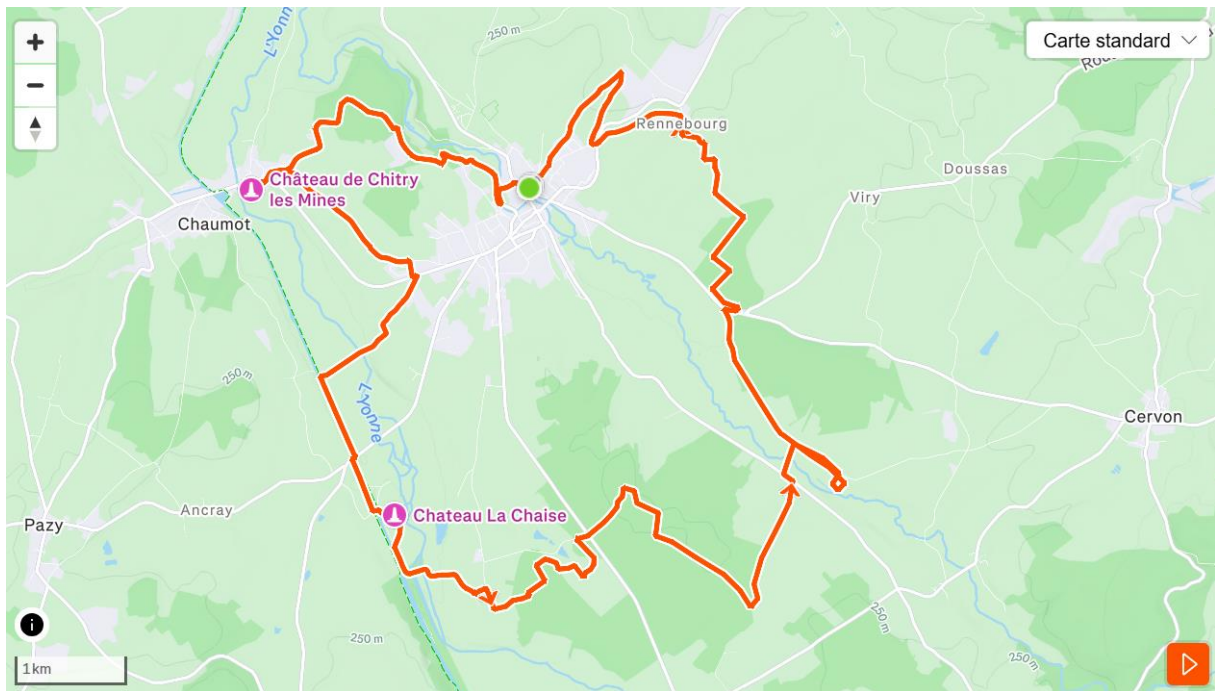


✓ **Boucle 3** : 24km avec 350 mètres de dénivelé positif

Départ : 9 heures

Ravitaillement :

- deux points d'eau
- un ravitaillement « liquide/solide »
- un ravitaillement « liquide/solide » à l'arrivée
- Pas de barrière horaire

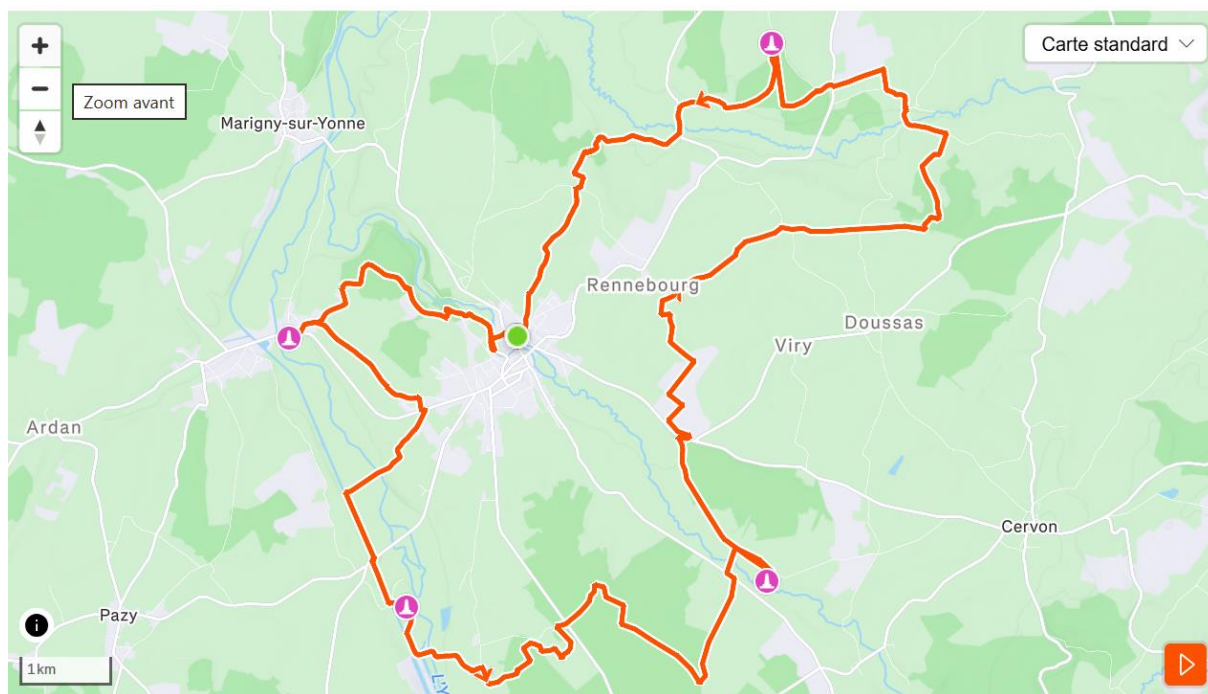


✓ **Boucle 4** : 34km avec 500 mètres de dénivelé positif

Départ : 8 heures 30

Ravitaillement :

- deux points d'eau
- deux ravitaillements « liquide/solide »
- un ravitaillement « liquide/solide » à l'arrivée
- Barrière horaire : 14heures



L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours pour des questions d'organisation ou toutes autres raisons, qu'elles soient météorologiques, sécuritaires, administratives ou autres.

Article 3 : Mesures spécifiques

En application de mesures préfectorales ou municipales restrictives ou à la diligence de l'organisation, la jauge de coureurs pourrait être exceptionnellement réduite mais en tout état de cause la participation sera limitée à 500 participants sur les 4 boucles. 150 participants sur le 8km et 16km et 100 participants pour le 24 et 34km.

En cas de force majeure et de danger pour la sécurité des participants, l'organisateur se donne le droit d'annuler ou d'interrompre la manifestation, de modifier les tracés ou les distances sans que les concurrents puissent prétendre au remboursement de leur inscription. Du fait de conditions sanitaires particulières, les concurrents acceptent que par décision préfectorale, la manifestation ne puisse avoir lieu et acceptent donc en s'engageant que l'épreuve soit annulée au dernier moment et décalée à une date ultérieure. Les participants s'engagent à respecter les consignes sanitaires en vigueur à la date des épreuves.

Article 4 : Engagements

Les inscriptions de « Trail ton Château » se feront uniquement en ligne sur le site Yaka Chrono. Il est impératif d'avoir retiré son dossard 10 minutes avant le départ de sa course afin de ne pas perturber l'organisation de l'évènement.

- Les participants catégorie **cadets (16-17ans)** sont autorisés à s'inscrire uniquement sur le 8km et veilleront à ce que leur dossier soit complet au plus tard le jour de l'épreuve.
- Les participants catégorie **juniors (18-19ans)** sont autorisés sur le 8km, 16km et 24km et veilleront à ce que leur dossier soit complet au plus tard le jour de l'épreuve.
- Les participants catégorie **masters, seniors, espoirs (20 ans et plus)** pourront participer à toutes les épreuves et veilleront à ce que leur dossier soit complet au plus tard le jour de l'épreuve.

L'épreuve est réalisable en solo. Pour s'inscrire, le concurrent doit impérativement joindre sa licence FFA de course à pied ou une attestation PPS l'autorisant à pratiquer la course à pied en compétition.

Article 5 : Récompenses

Podium femmes, podium hommes. Les récompenses ? Du pur produit local ! Et pour la gagnante ou le gagnant de chaque boucle une petite surprise en plus 😊 .

Article 6 : Tarifs

4 tarifs sont définis selon la formule choisie par les concurrents :

- Trail
 - Boucle 1 : 10 euros
 - Boucle 2 : 18 euros
 - Boucle 3 : 25 euros
 - Boucle 4 : 35 euros
- La Kid Run 4-6ans (500mètre avec 15D+) et 7-11 ans (1200mètres avec 30 D+) :
 - 2 euros
- Rando-dégustation :
 - 8km : 25 euros
 - 16km : 30 euros

Article 7 : Assurance

L'organisation Morvan Oxygène a souscrit une assurance RC auprès de la compagnie GROUPAMA, agence de Château-Chinon. Les licenciés sont couverts par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement auprès de toute compagnie d'assurance de leur choix.

Article 8 : Responsabilité des concurrents

Les concurrents s'engagent à avoir une attitude écoresponsable, à ne jeter aucun détritrus sous peine de disqualification immédiate, à respecter le code de la route, à être solidaires envers les autres concurrents en cas de blessure grave et à prévenir les secours si besoin. Chacun s'engage à respecter les règles sanitaires spécifiques de cette édition.

Article 9 : Contestation/remboursement

Afin d'éviter toute contestation, les demandes d'annulation d'engagement doivent être justifiées par un certificat médical et devront nous parvenir au plus tard le jour de l'épreuve (dépôt sur place le jour de l'épreuve) ou cachet de la poste faisant foi. Les remboursements seront traités, au plus tard 2 mois après l'épreuve. 10€ seront retenus pour les frais d'organisation.